

25. Période des questions.

26. Levée de l'assemblée.

-Adoptée-

Résolution 2016-05-058 Présentation du rapport financier au 31 décembre 2015.

Il est proposé Robert Tessier appuyé par Marlène Doucet et résolu d'accepter le dépôt du rapport financier 2015 consolidé présenté par Gabriel Fournier Lacombe du bureau de comptables Désaulniers, Gélinas, Lanouette.

-Adoptée-

Résolution 2016-05-059 Situation financière au 31 mars 2016.

Il est proposé Gaétan Beauchesne appuyé par Serge Trudel et résolu d'autoriser le dépôt du rapport financier (situation financière) au 31 mars 2016.

-Adoptée-

Résolution 2016-05-060 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 06 avril 2016.

Il est proposé Marlène Doucet appuyé par Gaétan Beauchesne et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 06 avril 2016 tel que rédigé.

-Adoptée-

Résolution 2016-05-061 Adoption des ratifications du comité de gestion du camping

Il est proposé par Gaétan Beauchesne appuyé par Marlène Doucet et résolu de ratifier les décisions du comité de gestion du camping contenu au procès-verbal du 08 avril 2016 (résolutions 2016-04-004 à 2016-04-013 inclusivement).

-Adoptée-

Le dépôt de la correspondance est proposé par Serge Trudel, appuyé par Robert Tessier

Résolution 2016-05-062 Présentations des comptes à payer

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer du mois de avril 2016 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Robert Tessier appuyé par Marlène Doucet et résolu que des comptes au montant 66 905.60\$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 66 905.60\$ sont disponible en date du 04 mai 2016.

Sylvie Genois
Secrétaire-trésorière

Résolution 2016-05-063 Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Inspecteur

Il est proposé par Marlène Doucet appuyé par Gaétan Beauchesne et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois d'avril 2016.

-Adoptée-

Résolution 2016-05-064 Achat du réseau d'éclairage public

ATTENDU QU'EN date du 14 avril 2016, nous avons reçu une offre écrite d'Hydro-Québec relativement à l'acquisition d'un réseau d'éclairage public appartenant à celle-ci, sur notre territoire;
ATTENDU QUE ce réseau d'éclairage public est établi en fonction des informations contenues au système de facturation d'Hydro-Québec, pour un total de 65 luminaires (ci-après le « Réseau »);
ATTENDU QU'EN vertu de ces informations, une estimation du prix de vente du réseau au montant de 14 625\$ (225 \$ X 65 luminaires) avant-taxes a été fournie par Hydro-Québec pour procéder à l'acquisition du Réseau (ci-après l' « Estimation »);
ATTENDU QU'UN inventaire réel du réseau sera fait par Hydro-Québec dans les 12 mois suivants la réception de la présente résolution du conseil de la municipalité de St-Roch-de-Mékinac par Hydro-Québec (ci-après l' « Inventaire »);
ATTENDU QUE le montant prévu à l'Estimation est sujet à révision, suite à l'Inventaire;

ATTENDU QU'UNE fois l'Inventaire complété, nous nous engageons auprès d'Hydro-Québec à signer un Contrat de vente d'éclairage public en vertu de l'Inventaire.

Il est proposé par Serge Trudel, appuyé par Marlène Doucet et unanimement résolu par le conseil de la municipalité de St-Roch-de-Mékinac :

- de faire l'acquisition de 65 luminaires auprès d'Hydro-Québec au prix de 225 \$ chacun, plus les taxes applicables.
- d'accepter que le nombre de luminaires et le coût total puissent être ajustés selon l'Inventaire qui sera effectué par Hydro-Québec, jusqu'à concurrence d'un écart de 30 % supérieur à l'Estimation.
- d'accepter que le tarif général d'éclairage public s'applique dès la date de transmission à Hydro-Québec de la présente résolution du conseil.
- de signer un contrat de vente de réseau d'éclairage public conforme au contrat-type fourni par Hydro-Québec au plus tard soixante (60) jours après un avis écrit d'Hydro-Québec confirmant que l'inventaire, l'inspection et la mise en conformité aux normes actuelles sont complétés.
- d'autoriser le maire et/ou la secrétaire-trésorière à signer ce contrat de vente.

- d'accepter de payer le prix de vente, plus les taxes applicables, lors de la signature du contrat.

-Adoptée-

Résolution 2016-05-065 Adoption du plan d'intervention
TECQ 2014-2018

ATTENDU le rapport du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées préparé par Patrice Bédard, ingénieur de la M.R.C. de Mékinac;

ATTENDU que le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées reflète bien l'état de notre réseau.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Serge Trudel
et résolu ce qui suit :

- que le conseil de la municipalité adopte le rapport et la plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées préparé par le service d'ingénierie de la MRC de Mékinac numéro de projet MEK-P0090 et daté du 27 avril 2016.

-Adoptée-

Résolution 2016-05-066 Formation des élus – Le
comportement éthique

Il est proposé par Marlène Doucet
appuyé par Robert Tessier
et résolu ce qui suit :

- d'inscrire Gaétan Beauchesne et Serge Trudel à la formation - Le comportement éthique qui aura lieu le 18 juin 2016 à St-Sauveur
- d'autoriser le paiement du coût d'inscription au montant de 550\$ plus taxes;
- d'autoriser le remboursement des frais de déplacements pour assister à cette formation obligatoire.

-Adoptée

Résolution 2016-05-067 Formation – Opérateur de station
d'épuration municipale.

ATTENDU la qualification obligatoire sur le traitement des eaux usées par technologie spécifique (OW-3);

ATTENDU l'article du règlement sur les ouvrages d'assainissement des eaux usées spécifie que l'opération et le suivi d'une station d'épuration doivent être exécutés par une personne titulaire d'un certificat de qualification valide en matière d'opération d'ouvrages d'assainissements des eaux usées;

ATTENDU que cette exigence entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu d'inscrire Michel Lapointe, auprès d'Emploi-Québec à cette formation, d'autoriser le paiement des droits exigibles au montant de 111\$.

-Adoptée-

Résolution 2016-05-068 Assemblée annuelle – Réseau Biblio
Centre du Québec

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par M. Robert Tessier
et résolu ce qui suit :

- d'autoriser le remboursement des frais de déplacements de Lise Bérubé pour assister à l'assemblée annuelle du Réseau Biblio qui se tiendra le 3 juin 2016 à La porte de la Mauricie à Yamachiche.

-Adoptée-

Résolution 2016-05-069 Modification du règlement 2009-08-01
(9-1-1)

**RÈGLEMENT NUMÉRO 001-2016
RÈGLEMENT NO 001-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO
2009-08-01
décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des
centres d'urgence 9-1-1**

Il est proposé par Marlène Doucet
appuyé par Gaétan Beauchesne
que le conseil décrète ce qui suit :

1. L'article 2 du règlement no 2009-08-01 est remplacé par le suivant :

1. À compter du 1^{er} août 2016 est imposé sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

2. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

-Adoptée-

Résolution 2016-05-070 Demande salariale de Pascale
Magnan

ATTENDU la demande salariale de Pascale Magnan, secrétaire comptable, de la municipalité;

ATTENDU qu'après étude de la demande par le conseil municipal

Il est proposé par Gaétan Beauchesne

appuyé par Robert Tessier

Et résolu ce qui suit :

- d'accorder une augmentation salariale de 1\$ de l'heure à compter du 05 mai 2016 jusqu'au 31 décembre 2017.
- d'augmenter les heures de travail pour les mois de juin, juillet et août à 35 heures semaine qui se justifie par l'augmentation de travail dû à l'ouverture du camping.

-Adoptée-

Résolution 2016-05-071 Nomination membre du CCU
citoyens

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Gaétan Beauchesne

et résolu de nommer Réjean Montour, membre citoyens du CCU

-Adoptée-

Résolution 2016-05-072 Nomination d'un conseiller comité d'urbanisme

Il est proposé par Robert Tessier appuyé par Gaétan Beauchesne et résolu de nommer Serge Trudel en remplacement de Marjolaine Guérin comme conseiller responsable de l'urbanisme.

-Adoptée-

Résolution 2016-05-073 Demande installation quai lot 5 466 666

ATTENDU la demande de permis de Vincent Bouchard et Myriam Charest, dont la propriété est situé au 1395 Chemin du Val Mékinac, d'obtenir l'autorisation d'utiliser notre terrain, lot rénové #5 466 666 pour l'installation d'un quai;

Il est proposé par Marlène Doucet appuyé par Robert Tessier et résolu d'autoriser Vincent Bouchard & Myriam Charest, propriétaires au 1395 Chemin du Val Mékinac l'utilisation de notre terrain sous l'eau, lot rénové # 5 466 666, pour l'installation d'un quai.

-Adoptée-

Résolution 2016-05-074 Nettoyage des rues

Il est proposé par Robert Tessier appuyé par Serge Trudel et résolu d'autoriser Déneigement YCK Enr. à effectuer le nettoyage des rues.

-Adoptée-

Résolution 2016-05-075 Demande de permis d'alcool – Festival country 2016 et Journée porte ouverte du 11 juin 2016.

Il est proposé par Marlène Doucet appuyé par Gaétan Beauchesne et résolu ce qui suit :

- de faire une demande de permis d'alcool pour réunion à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour le festival country qui se tiendra du 29 juin au 03 juillet 2016 au camping municipal & marina St-Roch-de-Mékinac;
- de faire une demande de permis d'alcool pour réunion à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la journée porte ouverte du camping municipal & marina qui se tiendra le 11 juin 2016
- d'autoriser le paiement du tarif exigé, soit 435\$, qui sera payé à même le fond général du camping.

-Adoptée-

Résolution 2016-05-076 Demande d'aide financière –
Festival country 2016

ATTENDU la demande de commandite financière de camping & marina St-Roch-de-Mékinac pour le Festival country au montant de 1 000\$;

ATTENDU que cette activité est à sa cinquième année sur notre territoire qui se tiendra du 29 juin au 03 juillet 2016.

Il est proposé par Serge Trudel

appuyé par Robert Tessier

et résolu d'autoriser le paiement pour cette commandite financière de 1 000\$.

-Adoptée-

Résolution 2016-05-077 Achat fleurs bureau municipal

Il est proposé par Serge Trudel

appuyé par Robert Tessier

et résolu d'autoriser l'achat de fleurs pour le bureau municipal pour un montant maximal de 350 \$.

-Adoptée-

Résolution 2016-05-078 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

ATTENDU la programmation des travaux de voirie 2016 pour le réseau routier municipal (document B) dans le cadre du programme PAARRM;

Il est proposé par Serge Trudel

appuyé par M. Robert Tessier

et résolu d'autoriser une demande de subvention au montant de 15 000 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM 2016-2017).

-Adoptée-

Il y a dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de Serge Trudel.

La levée de l'assemblée est proposée par Robert Tessier, appuyé par Marlène Doucet. Il est 19 heures 41.

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois
Secrétaire-trésorière